



La rentrée 2012 sera plus salée avec l'augmentation des frais de scolarité et pourtant, tous ne sont pas unanimes face à cette dernière : c'est que les dirigeants proposent des arguments intéressants convergents vers l'idée que ce sont nous, étudiants, qui profiteront de cette hausse...

Or, les auteurs Eric Martin et Maxime Ouellet à travers *Université Inc.* (2011) nous démontrent que ces arguments sont non seulement biaisés, mais malhonnêtes et relèvent plutôt de la démagogie que de la réalité. Le problème ciblé n'est pas tant l'augmentation elle-même que la manière dont on la justifie qui elle sous-tend un changement profond dans le rôle de l'université. Selon ces derniers, l'université délaisserait progressivement l'enseignement pour se concentrer sur le volet de la recherche, car plus rentable et soutenu par l'entreprise privée. L'institution perd donc sa vocation éducative ou formatrice, si l'on peut dire, pour endoctriner ce que les auteurs appellent le «mythe de l'économie du savoir». Voyons ce que

cela implique à travers la démythification qu'en font messieurs Martin et Ouellet.

### **Les universités seraient sous-financées.**

En fait, ce serait plutôt un malfinancement puisqu'en plus des fonds alloués à la recherche (dits fonds avec restriction), l'université pige désormais dans ses fonds de fonctionnement pour subventionner ses activités de recherche, au détriment de l'enseignement. De plus, cette vocation axée sur la recherche entraîne un engrenage bureaucratique lié aux questions légales, aux brevets que l'on transfère aux compagnies privées qui imposent de nouveaux frais. Si l'on dit que cette augmentation aura pour effet d'améliorer la qualité de l'enseignement, ce n'est pourtant qu'une partie (environ le tiers) des frais qui est appliquée à cet effet. Cela dit, pourquoi sous-financer l'enseignement au profit de la recherche tout en donnant la facture aux étudiants? C'est que l'université obtient désormais son prestige en rapport au financement qu'elle reçoit pour la recherche, d'où les palmarès universitaires, où lorsque la vocation d'enseignement et de transmission des connaissances perd de son sens, l'économie du savoir prend forme. C'est donc vouloir appliquer le modèle universitaire anglo-saxon au Québec en mettant en concurrence les universités.

### **Cette hausse ne réduira pas l'accès à l'université.**

Il y a corrélation directe entre l'augmentation des frais de scolarité et la baisse de la fréquentation scolaire et celle de

l'endettement. Or, l'argument selon lequel nous payons moins cher au Québec revient à adopter un point de vue pessimiste, surtout en se basant sur des cas de figure canadiens ou américains où l'accessibilité s'est vue grandement diminuée. Certains affirment que le remboursement proportionnel au revenu serait une solution, mais comme l'ont montré les cas de l'Australie et de la Grande-Bretagne, cette solution ne fait qu'exploser la dette étudiante. Cette dette, devient profitable aux banques puisque l'État se désengage du financement : c'est donc une série d'actifs très profitables qu'on lègue aux institutions financières privées.

**La hausse sera compensée par une augmentation de l'aide financière et seront indexés les frais à la valeur qu'ils avaient en 1968.**

Le problème est que l'aide financière ne profite pas à la majorité des étudiants, ceux de la classe moyenne en particulier. Ceux recevant déjà de l'aide auront droit à une augmentation des prestations, mais les autres devront compenser avec leurs propres moyens. L'année 1968, à défaut de la présenter ainsi lorsqu'on prône une indexation des frais à cette dernière, est celle qui précéda la mise en place d'un système universitaire accessible et moins élitiste, notamment avec le réseau des universités du Québec. La rhétorique du 1968 revient à dire que l'on veut revenir à un modèle où l'institution était financée par le privé, où l'université portera fièrement le blason du think-tank économique, le savoir devenant marchandise.

## **Il serait équitable de moduler les frais par discipline.**

Pour certains, les frais de scolarité faibles équivaldraient à subventionner les riches, il faudrait donc les augmenter. Il existe pourtant l'impôt progressif pour y pallier, mais le gouvernement tente d'y renoncer sous peine d'éloigner les richissimes investisseurs. Dans cette optique, on propose de moduler les frais aux disciplines par rapport aux coûts de formations et aux revenus qu'en tireront les étudiants. Le Canada anglais a adopté ce modèle avant nous et comme on peut s'en douter, la fréquentation de domaines comme la médecine, le droit, ou la dentisterie a changé de profil socioéconomique. Ce serait donc réduire ces domaines à l'élitisme, versus un dégel qui offre une accessibilité égale à toutes les classes sociales. Or, une telle modulation mènerait selon les auteurs à un clientélisme universitaire comme c'est le cas dans certaines des grandes universités anglo-saxonnes : les clients en veulent pour leur argent. Résultat : les moyennes scolaires sont de plus en plus élevées et on investit plutôt dans l'expérience étudiante que dans l'enseignement en tant que tel.

**En investissant dans leur «capital humain», les étudiants obtiennent un meilleur salaire sur le marché du travail, il est donc justifié d'augmenter les frais.**

C'est un argument un peu démagogique qu'on propose, en affirmant que l'étudiant ne devrait pas se plaindre de payer plus chère, puisqu'il fera plus d'argent sur le marché du travail. En

fait, il faut savoir que tous n'auront pas le salaire moyen de leur domaine respectif et que ce dernier, est inégal entre les diverses disciplines universitaires. Les auteurs critiquent ensuite l'idée du «capital humain» où chaque action sociale est déterminée par une analyse coût-bénéfice : l'agent se transforme en entrepreneur personnel où il intégrerait les lois du marché à travers ses choix de vie. Pourtant, le savoir relève plutôt d'un bien public, même si l'on tente progressivement de le réduire à un conglomérat privé. S'il s'avère hasardeux de prédéterminer les salaires des futurs travailleurs, il faut aussi considérer la condition des diplômés et les taux de placement. Celui-ci a diminué pour les étudiants universitaires au cours des dernières années et cela permet une remise en question des connaissances : il y a souvent un écart entre le marché du travail qu'on fait miroiter aux étudiants et celui dans lequel ils s'inscriront. Enfin, c'est l'accès à la connaissance que l'on restreint en adoptant une idéologie pareille, poussant les étudiants vers des domaines dits «rentables» alors qu'il ne faut surtout pas s'endetter pour rien!

### **Le bas prix des études universitaires diminue la valeur des diplômes.**

Cet argument est en pratique faux puisque suivant les augmentations des universités les plus prestigieuses, le système universitaire n'a pourtant pas amélioré la qualité de l'éducation. Cette hausse a plutôt mené au clientélisme dont j'ai traité plus haut. Les clients veulent un retour sur leurs

investissements alors que de l'autre côté, les étudiants moins nantis doivent travailler plus et ont moins de temps à consacrer aux études.

## **Les dons privés ne menacent pas l'indépendance de l'université.**

Il s'est instauré un certain «capitalisme universitaire» où les logiques du marché s'immiscent progressivement dans le milieu universitaire, où l'on associe de plus en plus les institutions à des marques de commerce. En adoptant les modèles du développement économique entrepreneurial, l'université se détourne de ses finalités d'enseignement pour se centrer sur la recherche dont profitent les intérêts privés.

## **La commercialisation de la recherche universitaire va servir à financer le système universitaire.**

Dans cette nouvelle logique qu'est celle de l'économie du savoir, la recherche devient un actif immatériel dont la finalité n'est pas tant d'obtenir une accréditation scientifique que d'être légitimée sur le marché en y trouvant une application pratique. Cette application, elle se fait alors qu'on lègue de nouveaux brevets aux entreprises privées qui s'approprient les retombées de la recherche, pourtant financée publiquement. En fin de compte, c'est l'un des volets de l'entreprise privée, celui de la recherche, qu'on donne en sous-traitance à l'université et paradoxalement, on diminue le financement public. Par le fait même, on dévalorise l'enseignement.

Bien que rapidement résumée, les auteurs proposent une série d'arguments solides et démontrent que cette hausse repose sur une base difficilement légitimable. Le livre en question est accessible, bien écrit et tout à fait pertinent dans le contexte présent et en ce sens, j'encourage tout universitaire (ou non) à lire ce dernier. L'augmentation prendra place très bientôt et au-delà d'un simple tarif, la lecture de ce livre nous ouvre les yeux sur la trame que sous-tend cette hausse, celle d'un changement profond des finalités de l'université.

Yann Pineault - Décembre 2011